



Déclaration des parties intéressées

**Groupe de substances de N-phénylanilines substituées**

Les entreprises qui ont un intérêt à l'égard des substances décrites dans le groupe de substances de N-phénylanilines substituées, peuvent s'identifier en tant que parties intéressées pour ces substances en remplissant le présent formulaire. Les parties intéressées seront informées des décisions futures concernant ces substances et peuvent être contactées pour de plus amples renseignements.

**IDENTIFICATION DES PARTIES INTÉRESSÉES**

- J'ai un intérêt pour toutes les substances du groupe des substances de N-phénylanilines substituées.  
 J'ai un intérêt pour les substances suivantes du groupe des substances de N-phénylanilines substituées (mentionnez le NE<sup>1</sup> CAS des substances d'intérêt) :

Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_

Numéro d'entreprise fédérale<sup>2</sup>: \_\_\_\_\_

Adresse du siège social: \_\_\_\_\_

Adresse du siège social canadien (si elle diffère de celle indiquée ci-dessus): \_\_\_\_\_

Nom de la personne-ressource: M.  Mme.  Dr.

Titre de la personne-ressource: \_\_\_\_\_

Adresse de la personne-ressource (si elle diffère de l'adresse du siège social): \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone: (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ Adresse électronique: \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur: (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> NE CAS représente le numéro d'enregistrement du Chemical Abstracts Service. Les informations du Chemical Abstracts Service sont la propriété de l'American Chemical Society. Toute utilisation ou redistribution, sauf si elle sert à répondre aux besoins législatifs et/ou est nécessaire pour les rapports au gouvernement du Canada lorsque des informations ou des rapports sont exigés par la loi ou une politique administrative, est interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'American Chemical Society.

<sup>2</sup> Le numéro d'entreprise est le numéro d'inscription à neuf chiffres attribué par l'Agence du revenu du Canada (ARC) à toute entreprise canadienne qui s'inscrit à au moins un des comptes suivants : impôt sur le revenu des sociétés; importations-exportations; retenues (comptes en fiducie) salariales (à la source); taxe sur les produits et services. Ce numéro paraît sur tous les formulaires émis à une entreprise par l'ARC. Les neuf premiers chiffres de la série apparaissant sur les formulaires constituent le numéro d'entreprise.



Demande de confidentialité

_____	_____
Nom (lettres moulées)	Titre
_____	_____
Signature	Date

- En vertu de l'article 313 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, je demande que les renseignements fournis dans la présente déclaration soient considérés comme confidentiels. (*Préciser les parties [par exemple, les articles, les tableaux, les pièces jointes, les études ou les données non publiées soumises antérieurement, etc.] des renseignements qui doivent être traités de façon confidentielle*).
- \_\_\_\_\_

- Je ne demande pas que les renseignements fournis dans la présente déclaration soient considérés comme confidentiels et je consens à ce qu'ils soient communiqués sans restriction.

Veillez SVP envoyer le présent formulaire au coordonnateur de la gestion des substances, Plan de gestion des produits chimiques

200 boulevard Sacré-Coeur, 8ième étage  
Gatineau, Québec K1A 0H3  
Télécopieur: 819-953-7155  
Courriel: [Substances@ec.gc.ca](mailto:Substances@ec.gc.ca)



**INFORMATION VOLONTAIRE**

En plus du type d'information qui est demandé dans l'avis obligatoire émis en vertu de l'article 71 (appelé *Avis concernant certaines substances de N-phénylanilines substituées*), les parties intéressées sont encouragées à fournir toute information supplémentaire sur les substances décrites dans le groupe de substances de N-phénylanilines substituées afin d'informer le processus d'évaluation des risques. Les organisations qui peuvent être intéressées à soumettre de l'information supplémentaire comprennent celles qui fabriquent, importent, exportent ou utilisent la substance, soit seule, dans un mélange, dans un produit ou dans un article manufacturé.

Exemples du type d'information qui pourrait informer le processus d'évaluation des risques, incluant mais n'étant pas limités aux :

- Substances analogues ou alternatives à ces substances ;
- Quantités des substances qui ont été fabriquées, importées, utilisées et/ou exportées pour chaque année civile pendant les cinq dernières années ;
- Coordonnées des clients ;
- Information sur les fournisseurs (nom, endroit et coordonnées de la personne-ressource) ;
- Donnée(s) ou étude(s) non publiée(s) sur les propriétés physico-chimiques, la bioaccumulation, la persistance, la toxicité, le métabolisme, la dégradation ou le rejet des substances à partir du mélange, du produit ou de l'article manufacturé final;
- Information sur les contenants utilisés pour le transport et l'entrepasage (ex. taille et type de contenant utilisé et une description de la façon de manipuler et nettoyer les contenants vides, et ;
- Information sur la gestion des déchets, telle que :
  - le nom et l'endroit des installations de gestion des déchets ;
  - le type d'eau usée qui est traitée à votre installation ;
  - le type de méthode de traitement des eaux usées qui est utilisé à votre installation ;
  - si les effluents des eaux usées à votre installation sont réutilisés dans le procédé ;
  - le volume annuel de chaque écoulement des effluents contenant potentiellement la substance (m<sup>3</sup>) (indiquez si les écoulements sont combinés avec les autres effluents avant la décharge) et le volume total de tous les écoulements des effluents déchargés annuellement (m<sup>3</sup>) ;
  - le devenir, la quantité (kg) et les méthodes de traitement utilisées pour les boues d'épuration de votre installation ;
  - nom des plans d'eau récepteurs dans lesquels les effluents des eaux usées de votre installation sont déversés, et ;
  - efficacité des pratiques de gestion des déchets.

Cette information aidera le gouvernement du Canada à améliorer la prise de décision pour ces substances et permettra d'assurer que toutes les activités sont considérées avant d'aller de l'avant avec des mesures additionnelles concernant ces substances.

NE CAS	Information (joindre d'autres feuilles au besoin)